Miu Shibuta

La santé des femmes et le droit du travail au Japon*

RÉSUMÉ

Les problèmes de santé spécifiques aux femmes suscitent un intérêt croissant à l'échelle mondiale. Au Japon, le congé menstruel a été garanti depuis longtemps dans une optique de protection de la maternité, mais cette mesure semble insuffisante dans une perspective contemporaine. Dans cet article, nous faisons le point sur la situation au Japon et examinons la protection de la maternité et les problèmes de santé des femmes dans ce pays.

MOTS-CLÉS : Droit japonais, santé des femmes, menstruation, maternité, ménopause.

ABSTRACT

Women's health issues are attracting growing interest worldwide. In Japan, menstrual leave has long been guaranteed from a maternity protection perspective; however, this measure seems insufficient from a contemporary perspective. This article examines the current situation in Japan regarding maternity protection and women's health.

KEYWORDS: Japanese law, Women's health, Menstruation, Maternity, Menopause.

* Cet article s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche mené au Japon en droit social comparé (not. Japon, France, Allemagne, États-Unis, Canada, Chinois, Taiwan, Espagne) sous le titre de « Recherche sur les systèmes synthétiques de traitements de santé correspondant au cycle physiologique des femmes en comparaison juridique », financé par une bourse JSPS (*Japan Society for the Promotion of Science*) ; il est dirigé par la Professeure Hiroyo Tokoro de l'Université Fukuoka.